



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt et un et le vingt-quatre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, CATAVITELLO Thierry, JACOB Patrick, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie
Absents excusés : Mme BOUZIDI Yasmine représentée par Mme RAPUC Louise, Mme FAVARO Marion représentée par M. CIAMPOSSIN Max
Absents :

Nb de membres : 15
Présents : 15
Votants : 15
Pour : 14
Contre :
Abstention : 1

Délibération n° 2021_02D : Approbation du compte administratif 2020 de la caisse des écoles et affectation de résultats

Le 1^{er} Adjoint Philippe IPPOLITO expose au Conseil Municipal le compte administratif de la caisse des écoles qui se traduit comme suit :

C d Ecoles		Invest.	Fonctionnement	Résultats
Dépenses			0,00	
Recettes			0,00	
Report des ex antérieur			-3 565,48	
Résultats de clôture			-3 565,48	-3 565,48
Report fonctionnement				-3 565,48

Le compte administratif de l'exercice 2020 fait ressortir :

- Un déficit d'exploitation de 3 565.48 €,

Il propose donc de laisser au fonctionnement au compte 002 « déficit de fonctionnement reporté » 3 565.48 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du 1^{er} Adjoint, et après en avoir délibéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, et étant sorti de la salle

APPROUVE le compte administratif 2020 de la caisse des écoles

CHARGE Monsieur Le Maire de signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 25/03/2021
Et publication ou notification du 25/03/2021



Le Maire

Roger MARIA